

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

# Plan Local d'Urbanisme

**NONVILLE**

<b>ELABORATION</b>	<b>1 ère REVISION</b>
prescrite le : 3 juillet 2002	prescrite le : 28 avril 2021
arrêtée le : 5 mai 2009	arrêtée le : 3 avril 2024
approuvée le : 9 juillet 2010	approuvée le : 30 octobre 2024
modification simplifiée le : 19 septembre 2018	modifiée le :
modifiée le : 14 septembre 2022	modification simplifiée le :
mise en compatibilité le : 27 août 2024	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .1.1  
**ANNEXE  
SANITAIRE  
EAU POTABLE  
NOTICE**

VU pour être annexé à la délibération du :  
30 octobre 2024

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtel entreprises, rue Marchevant 77250 ECUELLES  
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20



**COMMUNE DE NONVILLE**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**ANNEXE SANITAIRE "ALIMENTATION EN EAU POTABLE"**

**I - DONNEES GENERALES**

**A - Situation administrative :**

Maître d'ouvrage : la commune de Nonville, laquelle fait partie de la Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing (CCMSL).

Le maître d'ouvrage est la Commune, laquelle a délégué tout ou partie de la gestion à la SAUR secteur Gatinais-Bourgogne.

**B - Population :**

Population actuelle : 600 habitants (en 2021)  
Population future : 800 habitants en 2030.  
Besoins en jour de pointe : 120 m3/jour (sur une base de 150 l / habitant / jour).

Population légale 2021 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2024.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
601	7	608

**II - ETAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

**A - Ressources :**

Exploitation du réseau d'eau potable est affermée à la SAUR secteur Gatinais-Bourgogne.

Un captage (toujours en fonctionnement, mais non en service) est situé sur le territoire communal au lieu dit « Proche de la Coutière » et « La Coutière » sur la parcelle cadastrée B 873. Le captage sollicite la craie du Sénomien à une profondeur de 70 mètres. Son débit nominal est de 20 m3/heure.

La Commune est actuellement alimentée par l'usine de traitement SPR02 GREZ SUR LOING (captage les Vallées, capacité 55 m3/heure) et 1 captage GREZ SUR LOING 2 - PRÉS BELLE ILE, à Montcourt-Fromonville (capacité 50 m3/heure). L'eau captée provient de la Nappe du Champigny. Elle est acheminée via la commune de La Genevraye. La convention d'achat entre La Genevraye et Nonville (15 mai 2023) est limitée à 150 m3/jour

**B - Stockage :**

Le stockage est assuré par un réservoir de 200 m3 situé dans la commune de Nonville.

**C - Réseau :**

L'eau est acheminée par un réseau constitué de canalisations de diamètres de Ø 60 mm à Ø 150 mm.

**III - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL**

La Délégation Territoriale de Seine et Marne est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable.

→ Voir l'analyse de l'année 2017 en page suivante.

**IV - DISPOSITIONS ENVISAGEES**

• Dans le contexte de la réalisation du projet agro-touristique, une nouvelle canalisation va être posée, par extension du réseau de Treuzy-Levelay depuis la rue de la Croix Bonnard, dans l'attente d'une interconnexion projetée avec Nonville.

Le projet d'interconnexion est en cours de réflexion : une étude hydraulique doit déterminer le scénario le plus optimal pour l'alimentation des futures activités de Nonville et Treuzy-Levelay.

En tant que de besoin : renforcement des canalisations en fonction des nécessités. Le cas échéant, avec un régime de participations (Projet Urbain Partenarial, ou autre).

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2017	<b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b>	<b>A</b>	A : Eau de Bonne qualité
			B : Eau de qualité suffisante qui peut être consommée sans risque pour la santé*
			* Eau qui a été non conforme aux limites de qualité mais de façon limitée
			C : Eau de qualité insuffisante qui a pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité qui a pu faire l'objet d'interdiction de consommation

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2017
<b>BACTERIOLOGIE</b>		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 5 Tous les contrôles sont conformes.
<b>NITRATES</b>		
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 22 Moyenne : 43,1 mg/L Maximum : 49,1 mg/L
<b>FLUOR</b>		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l <i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i>	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 1 Valeur mesurée : 0,07 mg/L
<b>PESTICIDES</b>		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 2 Moyenne la plus élevée : 0,013 µg/L Molécule à l'origine du maximum : Atrazine déséthyl
<b>DURETE</b>		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	<i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i>	Nombre de contrôles : 3 Moyenne : 28,6 °f Maximum : 28,7 °f <b>Eau moyennement calcaire</b>

Eau d'origine souterraine. L'unité de distribution est alimentée par 1 usine de traitement

SPR02 GREZ SUR LOING

et 1 captage

GREZ SUR LOING 2 - PRÉS BELLE ÎLE

Le maître d'ouvrage : NONVILLE MAIRIE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE

**Contrôles sanitaires réglementaires**

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2017 :  
- 24 prélèvements physicochimiques,  
- 5 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

**CONSEILS**



**Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.**



**Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.**



**Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.**



**Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).**

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
ou sur : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-contrôle-sanitaire-de-l'eau.104693.0.html>